LIBRAIRIE BARNES
"Charlie's bookstore"
NOUVEAUTES
JOUETS
LIVRES
PAPETERIE
www.librairiebarnes.com
Tél. : 0590 27 60 30

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S.N.P.I.
Les Mangliers - Saint-Jean
97133 St Barthélemy
Tél : 05.90.27.80.88
Fax : 05.90.27.80.85
cl.mora97133@gmail.com

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
N°966 - Jeudi 15 mars 2012
Tél. : 05 90 27 65 19 - Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

PEINTURES GAUTHIER
DU LUNDI AU SAMEDI MIDI
7h-12h / 14h-18h
Saint-Jean Carénage
0590 29 99 35

Dimanche 18 mars

Place aux électeurs

Dimanche 18 mars 2012 se déroule le premier tour des élections territoriales. 5111 électeurs sont appelés aux urnes. Toutes les informations sur ce scrutin dans ce numéro.

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE
AGENCE IMMOBLIÈRE
REAL ESTATE
LES GALERIES DU COMMERCE - SAINT-JEAN
1er étage - à coté de Maya's To Go
2nd floor - above the Superette Market and next door to Maya's To Go
T. +590 (0)5 90 51 07 50
F. +590 (0)5 90 51 07 30
fabiennelegall@lagence.com
www.lagence.com

AIRFRANCE KLM
TOUTE BILLETERIE :
Air France, KLM & SKYTEAM
Possibilité de paiement en plusieurs fois par carte bancaire
Aéroport Gustaf III à Saint-Jean
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et le samedi de 9h-12h
Tél : 05 90 27 64 44 - Fax : 05 90 27 85 02

SOMUSE 100% LOCAL
Elagage, Taille, Abattage, Nettoyage de chantier & de terrain,
Evacuation vers la décharge, Transports en tout genre,
Terrassement avec mini pelle, Ramassage de déchets,
Entretien de jardin , Pose de placoplâtre.
Anse des Cayes - LUCKY au 0690 63 37 30
Fax : 05 90 27 99 63 - somusesbh@gmail.com
RC : 490 997 764

SIBARTH
VILLA RENTALS
Gustavia
0 590 298 890
0 800 919 158
villas@sibarth.com
www.sibarth.com

Optic 2000
Ray-Ban
Espace du Centenaire
Gustavia
Tél. : 05 90 52 20 91
ouvert de 9h/13h - 15h/19h
du lundi au samedi

Garage Budget
HYUNDAI DAIHATSU C.M.C PUBLIC
garage.budget@orange.fr
VÉHICULES NEUF ET OCCASION
RÉPARATION & ENTRETIEN
LUNDI À VENDREDI
8H-12H / 14H-18H
SAMEDI 8H-12H
TÉL. : 0590 27 70 98

Aux urnes citoyens !

Les électeurs sont appelés aux urnes, dimanche 18 mars, pour désigner les dix-neuf membres du conseil territorial de Saint-Barthélemy pour les cinq ans à venir.

Combien d'électeurs ?

A la clôture des listes électorales, le 31 décembre 2011, 5.175 électeurs y figuraient (JSB n°957). Mais depuis, la liste a été purgée par l'Insee des électeurs qui ont changé de domicile et sont désormais inscrits ailleurs. En définitive, 5.111 personnes figurent sur la liste électorale à Saint-Barthélemy et sont autorisées à voter lors des prochaines élections. Parmi eux figurent les ressortissants européens inscrits sur la liste électorale, qui sont autorisés à voter lors de cette élection territoriale.

Où voter ?

Depuis 2011, la Collectivité est divisée en cinq bureaux de vote. La création d'un cinquième lieu de vote a occasionné le changement de bureau d'un grand nombre d'électeurs. Ces derniers sont donc invités à vérifier l'emplacement de leur lieu de vote sur leur carte électorale.

Bureau numéro 1 : **Hôtel de la Collectivité, salle du conseil**, à Gustavia : doivent voter les électeurs demeurant à Gustavia, Public, Lurin et Gouverneur.

Bureau numéro 2 : **Local communal de Lorient** (à côté de la bibliothèque Saint-Joseph) : doivent voter les électeurs demeurant à Pointe Milou, Marigot, Mont-Jean, Grand Cul-de-Sac, Petit Cul-de-Sac, Grand Fond.

Bureau numéro 3 : **Ancienne école publique de Colombier :** doivent voter les électeurs demeurant à Colombier, Flamands, Merlette, Terre Neuve, Corossol (route Corossol- Colombier).

Bureau numéro 4 : Ancienne cantine scolaire de Lorient (dans la cour de l'ancienne école en face de la route menant à Saline) : doivent voter les électeurs demeurant à Lorient, Camaruche, Vitet, Dévé, Grande Saline, Petite Saline, les Terrasses de Saint-Jean.

Bureau numéro 5 : Hôtel de la Collectivité, salle des mariages, à Gustavia : doivent voter les électeurs demeurant à Anse des Cayes, Anse des Lézards, Saint-Jean, Corossol.

Ce 5e bureau regroupe les électeurs d'Anse des Cayes, Anse des Lézards, qui votaient auparavant au bureau 1, de Saint-Jean (sauf Les Terrasses), qui votaient au bureau 4, de Corossol (sauf les électeurs demeurant le long de la route vers Colombier), qui votaient au bureau 3. Les électeurs de Dévé et de Vitet ont été transférés du bureau 2 au bureau 4.

Les bureaux de vote sont ouverts de 8 heures à 18 heures.

Que faut-il pour voter ?

Le jour du scrutin, l'électeur doit impérativement être muni d'un document d'identité avec photographie (passeport, carte nationale d'identité, même périmée, permis de conduire) et de sa carte d'électeur s'il l'a reçue. Si l'électeur n'a pas reçu sa carte électorale, l'assesseur vérifiera si celle-ci est détenue par le bureau de vote et la lui remettra le cas échéant. Dans le cas contraire, il lui indiquera dans quel bureau il est inscrit.

Les mandataires d'une procuration doivent se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter en son nom, même s'il est différent du leur.

Suffrage exprimé, vote blanc ou nul ?

Le vote blanc consiste à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat. Ce type de vote indique une volonté de se démarquer du choix proposé par l'élection.
Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés. Pour être valide, au contraire, un bulletin ne doit comporter aucune rature, aucun ajout, aucune mention. Impossible, donc, de rayer un seul nom pour que le bulletin soit pris en compte.
Lors du dépouillement, les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès-verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel où ne sont mentionnés que le nombre des électeurs inscrits, le nombre de votants, les suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls).

Qui se trouve dans les bureaux de vote ?

Chaque bureau de vote est placé sous l'autorité d'un président nommé par le président de la Collectivité parmi les élus au conseil territorial, par ordre d'importance. Ce sont donc vraisemblablement quelques uns des vice-présidents de la Collectivité qui vont présider les bureaux. Ils seront assistés par au moins deux assesseurs pour assurer le bon déroulement du scrutin. Chaque liste en compétition peut nommer deux assesseurs par bureau de vote, un titulaire et un suppléant. Et deux délégués, un titulaire, un suppléant, pour veiller à la conformité du scrutin.

Peut-on assister au dépouillement ?

Le dépouillement des suffrages se fait bureau par bureau. Un PV est établi et les résultats sont proclamés dans chaque bureau qui sont ouverts au public passé la clôture du scrutin, à 18 heures. Cette année, les PV de chaque bureau seront transmis au préalable au bureau de vote centralisateur, le numéro 1, à l'Hôtel de la Collectivité, où les résultats seront proclamés, là encore en public. Puis les PV de chaque bureau et le PV centralisateur seront transmis à la commission de recensement des votes, présidée par un magistrat du siège au tribunal de Saint-Martin, assisté de deux fonctionnaires désignés par le préfet. C'est cette commission qui est chargée de proclamer publiquement les résultats et le nombre de sièges attribués à chaque liste. A l'antenne de la préfecture ou à la Collectivité, comme ce fut le cas il y a cinq ans, cela reste à déterminer.

Un tour ou deux tours de scrutin ?

Si dès le premier tour, dimanche 18 mars, une liste a emporté la majorité absolue des suffrages exprimés plus une voix et un nombre au moins égal au quart des inscrits, soit 1.278 voix, elle emporte l'élection. Il n'est alors pas nécessaire de procéder à un second tour. Dans le cas contraire, si aucune liste ne satisfait à ces deux exigences, il est procédé à un second tour de scrutin, dimanche 25 mars. Seules peuvent se présenter au second tour les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% du total des suffrages exprimés. Si seule une liste obtient ce nombre de suffrages, la liste arrivée en deuxième position au premier tour peut se maintenir au second. Le code électoral prévoit à ce sujet une dernière disposition : Si aucune liste n'obtient 10% des suffrages exprimés, les deux listes arrivées en tête au premier tour peuvent se maintenir. Mais avec seulement trois listes en compétition, ce dernier cas de figure ne peut se réaliser lors de ce scrutin.

Combien de sièges à l'arrivée ?

Pour que la majorité dispose des coudées franches pour gouverner la Collectivité, les dispositions du code électoral propres à Saint-Barthélemy ont prévu une prime à la liste arrivée en tête. Automatiquement, elle se voit attribuer sept sièges sur 19. Après quoi, les autres sièges sont attribués à la proportionnelle.

Concrètement, la commission de recensement des votes va déterminer le quotient électoral. En divisant le nombre total de suffrages exprimés par le nombre de sièges restant à pourvoir, 12, en l'occurrence. Par exemple, en imaginant dimanche 18 mars une participation de 70% (pour mémoire, le taux de participation avait été de 70,56 % il y a cinq ans), soit 3.577 suffrages exprimés (pas de vote blanc ou nul), le quotient électoral serait de 298. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de suffrages recueillis par la liste contient de fois ce quotient électoral. Autrement dit, en suivant cet exemple, fictif (nous ne connaissons pas encore le nombre de suffrages exprimés), le seuil pour décrocher un siège se situe à 298 voix. Auquel cas une liste qui a recueilli 872 voix, par exemple, décroche à ce compte deux sièges. Une liste qui a recueilli 1.100 voix décroche à ce compte 3 sièges. Avec 1.605 voix, la liste arrivée en tête recueille automatiquement 7 sièges (prime majoritaire), plus 5 sièges à la proportionnelle, soit douze sièges.

Les sièges restant à pourvoir (suivant notre exemple, il en reste 2), sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne : les sièges sont conférés successivement à celle des listes pour laquelle la division du nombre de suffrages recueillis par le nombre de sièges qui lui ont déjà été attribués, plus un, donne le plus fort résultat. Cette clause, en apparence fastidieuse, vise à rétablir l'équilibre en faveur des listes les plus lésées par l'effet de seuil. Suivant notre exemple, un siège va donc à la liste ayant recueilli 872 voix (872/3 = 290,6, soit le plus fort résultat). Puis un siège va à la liste ayant recueilli 1.100 voix (1.100/4= 275). Cette pondération effectuée, notre exemple dessine une assemblée où la liste arrivée en tête obtient 12 sièges, la deuxième 4 sièges et la troisième 3 sièges. Si plusieurs listes ont la même moyenne pour l'attribution des sièges restants, ils vont à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité, le siège va au plus âgé des candidats susceptibles d'être élu.

Quand connaîtra-t-on le nom du président de la Collectivité ?

Quel que soit le résultat dimanche, même s'il n'est pas nécessaire de procéder à un second tour de scrutin, il faudra patienter jusqu'au dimanche 1er avril pour l'installation du conseil territorial. C'est lors de ce premier conseil territorial que seront élus le conseil exécutif et le président de la Collectivité.

Les candidats en lice à Saint-Martin

A Saint-Martin, pas moins de six listes vont se disputer les suffrages des électeurs les 18 et 25 mars pour renouveler le conseil territorial, actuellement présidé par Frantz Gumbs (UMP).

«Team Daniel Gibbs 2012», conduite par Daniel Gibbs (Union pour la Démocratie)

«Saint-Martin pour tous», conduite par Marthe Ogoundelé

«Rassemblement Responsabilité Réussite», conduite par Alain Richardson

«Movement for the advancement of the people (MAP)», conduite par Louis Mussington

«Union pour le Progrès (UP)», conduite par Louis-Constant Fleming

«Génération Solidaire», conduite par Louis Jeffry

On vote aussi à Saint-Pierre et Miquelon et à Wallis et Futuna

Comme ceux de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, les électeurs de Saint-Pierre et Miquelon et de Wallis et Futuna sont appelés aux urnes, les dimanche 18 et 25 mars, pour renouveler leurs conseils territoriaux.

Hôtel Guanahani & Spa

SAINT BARTHÉLEMY

The Most Exclusive

POOL PARTY

IN ST BARTH

18:03:12

FROM 12.00PM TO 7.00 PM

DJ GUEST NIKI BELUCCI

WWW.BELUCCI.HU / WWW.FACEBOOK.COM/NIKIBELUCCIOFFICIALHUNGARY

TABLES RESERVATION

LE TI ST-BARTH
Thomas
Cell +590 690 352 526

HOTEL GUANAHANI
Ludovic
Cell : +590 690 547 652
Hotel : +590 590 529 000

CAROLE'S PLACES
Virginie
Office : +590 590 511 580

CAROLE'S EVENTS ST-BARTH

COVER CHARGE: 50E WITH 2 DRINKS, EXCEPT RESERVATIONS FOR LUNCH

Dernières passes d'armes entre candidats

Benoit Chauvin / Tous Pour Saint Barth

Benoit Chauvin, Bruno Magras et Maxime Desouches étaient invités à débattre sur l'antenne de Radio Saint-Barth, samedi 10 mars. Morceaux choisis :

Maxime Desouches : «Notre liste a été créée à partir d'un constat, c'est que le mandat précédent n'avait pas fait la différence entre la structure d'une mairie et la structure d'une collectivité d'outre mer…»

Bruno Magras : «dire que nous n'avons pas pris la mesure de l'évolution statutaire, c'est une boutade, j'espère. Car il faut voir le travail qui a été réalisé. Nous sommes dans une nouvelle collectivité, sa mise en place se fait au fur et à mesure. Sans quoi nous allons dans le mur… »

MD : «créer des services, c'est bien. Mais il faut des élus pour les assumer. Or aujourd'hui, tout passe par le président. Je prends un exemple, l'arrêté pris par le président pour l'attribution d'une nouvelle licence de taxi. Cet arrêté ne correspond pas à la délibération adoptée en conseil territorial. Ce n'est pas parce que le président ne fait pas son travail, c'est parce que les autres élus ne font pas suffisamment le leur. Or on ne peut pas tout faire tout seul… »

BM : «j'ai entendu dire qu'il y aurait un pouvoir pyramidal.»

MD : «Il y a un pouvoir pyramidal.»

BM : «alors on va s'expliquer… Le conseil exécutif était composé de tous les membres de mon équipe en 2007. J'ai fait entrer Maxime Desouches. Il a créé les conditions lui-même pour en être éjecté. Maxime Desouches préside la commission d'observation des prix, il a été nommé pour être l'interlocuteur du conseil territorial avec la CEM. Maxime a toute latitude pour travailler, … Alors parler de pouvoir pyramidal quand sur les 3650 décisions qui ont été prises, le conseil exécutif en a pris 90%, de quel pouvoir pyramidal parle-t-on ? »

MD : «Quelles que soient les qualités du président, celui ci ne peut pas tout savoir, tout traiter, tout connaître et tout comprendre. Ce n'est pas un péché de dire ça, c'est une réalité. Aujourd'hui, la Collectivité est basée à la fois sur une commune, un département, une région et elle a des compétences de l'Etat qui sont des compétences lourdes. Les derniers chiffres montrent que le sénateur était absent de trois conseils territoriaux et plus de la moitié des conseils exécutifs. Le sénateur ne peut pas décemment dire, s'il est élu, que les deux fonctions seront traitées du mieux possible.

BM : «c'est assez curieux de la part de Maxime qui a passé son temps à essayer de convaincre Michel (Magras, ndlr.) d'être tête de liste.»

Bruno Magras : «j'ai entendu dire qu'il y aurait un pouvoir pyramidal..»

Maxime Desouches : «il y a un pouvoir pyramidal.»

Bruno Magras : «alors on va s'expliquer…»

Maxime Desouches / Saint Barth en Mouvement

Bruno Magras : «les ambitions de mes adversaires, c'est d'être président de la Collectivité. Ça n'est pas de bouleverser les programmes qui sont en cours. »

Benoit Chauvin : «c'est légitime puisque le président sortant lui-même a exprimé sa lassitude et sa volonté d'arrêter...»

Benoit Chauvin : «Au sein du conseil exécutif, pendant cinq ans, même avec Maxime Desouches, il n'y a pas eu d'opposition. C'est pourquoi je fais une liste indépendante… »

Bruno Magras : «les ambitions de mes adversaires, c'est d'être président de la Collectivité. Ça n'est pas de bouleverser les programmes qui sont en cours. »

BC : «c'est légitime que l'on ait l'ambition d'être président puisque le président sortant lui-même a exprimé le 11 janvier sa lassitude et sa volonté d'arrêter. Maintenant, il revient par devoir. Non pas par passion, mais par peur que tout s'écroule. Cela montre bien que vous n'avez pas préparé votre relève… »

Benoit Chauvin : «Je souhaite proposer à l'Etat de nous faire grâce de la DGC, à condition que l'on s'engage pour faire des efforts sur la réduction de la consommation d'énergie, via la péréquation tarifaire, le fait que l'électricité nous coûte le même prix à Saint-Barthélemy qu'en métropole… »

Maxime Desouches : «la DGC et le problème de la péréquation, cela n'a rien à voir. EDF, c'est une société privée »

BC : «ce n'est pas EDF mais ERDF. Et 85% d'ERDF dépend de l'Etat, donc…»

MD : «je ne vois pas comment tu peux avoir un accord tripartite entre l'Etat, ERDF, et la Collectivité, concernant un secteur qui relève de la fiscalité et l'autre des économies d'énergie

BC : «ça peut être un moyen de négocier la DGC, si l'on dit que l'on va faire des économies d'énergie. »

Bruno Magras : «J'ai toujours été favorable à un transport en commun. Mais plutôt que de subventionner un transport en commun en donnant 300.000 euros par an et par ligne, je préfère donner 300.000 euros au service d'urgence de l'hôpital ou les apporter à l'équilibre de fonctionnement de l'EHPAD.»

Benoit Chauvin : «moi, je préfère mettre 300.000 euros dans un transport en commun plutôt que de construire des murs qui sont vus par des vaches… Le système de navettes a montré sa réussite quand on l'a mis en place pour le carnaval. »

BM : «c'était à l'occasion d'un événement ponctuel et cela a coûté 3.500 euros à la Collectivité.»

Bruno Magras : «Benoit, entre le budget prévisionnel et le compte administratif, qui reflète la réalité des chiffres de l'année précédente, je te conseille de te référer à la réalité des chiffres de l'année précédente. Cette année encore, nous aurons… »

BC : «oui mais ça c'est la tactique habituelle de dégager des budgets primitifs qui sont très réduits, de sous-estimer les recettes pour afficher un an et demi après des excédents qui sont extraordinaires. Autant utiliser l'argent pour faire des projets le jour j, plutôt que de le décaler deux ans après. D'ailleurs, cette année, au budget primitif, on a des prévisions en termes de recettes, qui sont plus dans la réalité

de ce qui s'est fait les autres années. Cette fois-ci, on ne les a pas sous-estimées. Au budget supplémentaire 2013, il n'y aura pas de surprise. »

BM : «le compte administratif 2011 : les dépenses de fonctionnement de la Collectivité sont de 27.234.708 euros. Les recettes de fonctionnement sont de 40.936.680 euros… »

BC : «parce qu'on n'a pas encore payé la DGC, les 8,4 millions de la DGC...»

BM : «ne raconte pas de bêtises, tu induis les gens en erreur…»

BC : «mais il faudra les payer, les 8,4 millions d'euros.»

BM : «au compte administratif, nous allons encore disposer de 16 millions d'euros de recettes… En ce qui me concerne, il n'y a aucun besoin de créer des recettes nouvelles pour pallier un quelconque besoin. A moins de créer un projet pharaonique comme le site de surf de Maxime à la Pointe Milou ou alors deux à trois lignes de transport en commun. A ce moment-là, il faudra mettre des impôts en plus pour les payer »…

BC : «si vous voulez mettre des impôts en plus, vous le faites, moi pas. Dans les 16 millions d'euros, il y a bien 5,6 millions d'euros qui viennent du fait que l'on n'a pas payé en 2011 la DGC».

Maxime Desouches : «un autre aspect qui me semble important c'est la vidéosurveillance (…) on mettra d'autres caméras.»

Benoit Chauvin : «tu ne mettras pas des caméras partout...»

Maxime Desouches : «Quelque chose qui est important pour moi, c'est la mise en place du haut débit. Je suis désolé de voir qu'au budget primitif, seulement 200.000 euros ont été débloqués alors que nous avons la chance d'avoir un câble qui arrive à Gustavia et que nous devons étendre la ramification le plus vite possible. Un autre aspect qui me semble important pour le bénéfice de la population et des touristes, c'est la vidéosurveillance. Nous avons eu un appel d'offre, et depuis, tout s'est arrêté.

Benoit Chauvin : «c'est très bien.»

MD : «C'est très bien ? Nous n'avons pas les moyens d'avoir un policier derrière chaque personne. Nous devons avoir un système pour permettre de pallier ce manque.»

BC : «Moi, je ne suis pas pour la vidéoprotection, dans la mesure où c'est de l'argent qui est dépensé pour filmer les lieux publics. Sont prévues 200 caméras à Gustavia, ça me paraît beaucoup. D'autant que ça risque de reporter le problème, si délinquance il y a, qu'elle aille ailleurs que là où c'est vidéosurveillé.»

MD : «on mettra d'autres caméras»

BC : «tu ne mettras pas des caméras partout...»

Bruno Magras / Saint-Barth d'Abord

Derniers meetings pour les trois candidats

Conduite par **Benoit Chauvin**, la liste **Tous Pour Saint Barth** tiendra un meeting de clôture, jeudi 15 mars, à la capitainerie de Gustavia. Plus d'informations sur le site www.touspoursaintbarth.fr

Conduite par **Maxime Desouches**, la liste **Saint-Barth En Mouvement** tiendra une réunion publique sur le terrain de proximité de l'Anse des Cayes, jeudi 15 mars, et sur le terrain de proximité de Flamands, vendredi 16 mars. Plus d'informations sur le site www.citoyensbh.com

Conduite par **Bruno Magras**, la liste **Saint-Barth d'Abord** tiendra une réunion publique vendredi 16 mars, dernier jour de la campagne, sur le terrain de proximité de Lorient. Plus d'informations sur le site http://saintbarthdabord.over-blog.fr/.

Saint-Barth d'Abord : Bruno Magras invite les électeurs en terrain connu

La liste Saint Barth d'Abord a tenu sa première réunion publique, dimanche 12 mars, au restaurant scolaire Anse Caraïbes, à Gustavia. Pendant près de deux heures, dans une salle pleine jusqu'aux cintres, Bruno Magras a été le maître de cérémonie d'un meeting bien rodé par le métier. A la manière des grandes messes partisanes, à l'échelle de Saint-Barthélemy, certes, cette réunion a permis de présenter l'ensemble des membres de la liste Saint-Barth d'Abord (à l'exception de Corinne Febrissy, n°14, excusée).

Ces derniers, assis sur des chaises disposées en arc de cercle autour de la tête de liste, sont tour à tour venus se présenter au micro. Ayant chacun un mot pour vanter les mérites ou le bilan de Bruno Magras, avec en réponse les applaudissements de la salle. Lorsque ce fut son tour de s'exprimer, Michel Magras, le sénateur, a été ovationné. « Nous avons à confirmer le travail effectué depuis cinq ans et à franchir de nouvelles étapes », a-t-il lancé. Numéro 2 sur la liste, Nicole Gréaux lui a succédé. « J'ai lu que la deuxième place sur la liste était un leurre. Les leurres savent être explosifs », a-t-elle mis en garde. Enfin est venu le tour de Bruno Magras. « Si nous vous demandons de voter pour nous, ce n'est pas pour nous donner un chèque en blanc mais pour mettre en œuvre un programme. Un programme pragmatique», a-t-il annoncé.

En quoi consiste ce pragmatisme ? D'abord, Bruno Magras souhaite conforter « l'évolution juridique et règlementaire de la Collectivité, qui n'a que cinq ans. Nous aurons des améliorations à apporter », a-t-il avancé. « Il faudra choisir le bon moment. Ce n'est certainement pas le moment d'aller exiger auprès de l'Etat le non paiement de la CSG et de la CRDS sous prétexte qu'un article de la loi organique est mal rédigé», a-t-il précisé, visant Maxime Desouches, tête de la liste Saint-Barth en Mouvement. « Nous devons assumer notre entrée au sein des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) », a également mis en avant Bruno Magras. Sur la Dotation globale de compensation (DGC), il s'est dit « confiant». «En Guadeloupe, j'ai rencontré Didier Migaud, le président de la Cour des comptes», a-t-il indiqué. «Un délégué de la Chambre territoriale des comptes va venir à Saint-Barthélemy pour regarder la situation fiscale », croit-il savoir. « Je ne doute pas que cela fasse suite à l'entretien que j'ai eu avec François Baroin (ministre de l'économie et des finances, ndlr)». Concernant la convention fiscale, qui reste à adopter, Bruno Magras s'est employé à relativiser. «La loi organique règle déjà le problème des doubles impositions», a-t-il justifié, rappelant que le dernier projet de convention émanant de l'Etat était, selon lui, inacceptable pour la Collectivité. Au passage, sur ce sujet, Bruno Magras s'est dit « pas convaincu d'avoir les mêmes interlocuteurs après le mois de mai ».

Le pragmatisme, c'est aussi achever les chantiers en cours. Bruno Magras a cité tour à tour les projets de l'EHPAD, de la télémédecine, de l'équipement d'un scanner. Celui de la station d'épuration à Gustavia, qui suppose un aménagement des réseaux pour le raccordement. Le chantier de la fibre optique, pour permettre la vidéo surveillance et apporter l'internet à très haut débit. La tête de la liste Saint-Barth d'Abord a également promis la création d'un centre de formation des apprentis. Et des améliorations concernant l'environnement, avec le projet de cogénération permettant de récupérer la chaleur des moteurs EDF pour produire de l'énergie. Bruno Magras souhaite, en outr,e renforcer la sécurité routière, en «luttant contre l'alcool», et limiter le trafic routier, même si les moyens restent à trouver. Enfin, doter Saint-Barthélemy d'une nouvelle morgue. « La Collectivité n'a pas de dette », a martelé Bruno Magras, donnant les chiffres qui émanent du compte administratif 2011 : 27 millions d'euros de dépenses, 40 millions d'euros de recettes. «Il n'y a aucune raison d'augmenter les impôts », a-t-il assuré, promettant que «la pression fiscale qui est la nôtre restera la même le plus longtemps possible». A la faveur des questions-réponses avec la salle, qui se sont engagées ensuite, le candidat à sa propre succession a promis la construction d'une halte garderie, indiquant que la Collectivité avait déjà acheté une parcelle de terrain. Avant de questionner l'assistance : «quelles sont les limites que nous voulons fixer au développement de l'île ? Moi je crois qu'il faut surtout améliorer ce qui existe».

Election présidentielle

François Hollande prend un engagement pour Saint-Barthélemy

Le candidat socialiste à la présidentielle, François Hollande, a consacré un meeting à l'Outre-mer. Dans un discours prononcé samedi 10 mars, à Paris, François Hollande a pris 30 engagements pour les territoires ultramarins, après avoir présenté ses 60 engagements pour la France, il y a quelques jours. L'un des ces engagements est consacré à Saint-Barthélemy. Le candidat socialiste promet de faciliter au niveau européen la meilleure insertion de l'île dans la catégorie des Pays et territoires d'outre-mer (PTOM), statut acquis depuis le 1er janvier dernier. François Hollande a ainsi pris un ou plusieurs engagements pour chacun des territoires ultramarins.

Le CTTSB renouvelle son partenariat avec Air France

Pour la deuxième année consécutive, le Comité du Tourisme de Saint-Barthélemy (CTTSB) et la compagnie Air France ont signé un partenariat portant sur la promotion conjointe de la destination sur les principaux marchés européens. En vertu de cet accord, Air France s'engage à mettre à disposition du comité du tourisme des billets d'avion pour permettre des voyages de presse ou le transport de tours opérateurs et d'agents de voyage dans le cadre d'éductours, afin d'assurer la promotion de Saint-Barthélemy. En échange, Air France compte sur le CTTSB pour assurer la visibilité de la desserte. Le logo Air France est d'ores et déjà visible sur le site internet du CTTSB. Il sera également visible sur les salons où est présent le CTTSB pour la promotion de Saint-Barthélemy, lorsque la compagnie assure la liaison avec la destination. Pour Air France, le trafic vers Saint-Barthélemy représente aujourd'hui 25% des passagers sur la ligne Paris/Saint-Martin.

La date de la permanence du RSI arrêtée

Conformément à l'accord obtenu par la Chambre économique multiprofessionnelle (CEM) avec la direction Antilles Guyane du RSI (JSB n° 964), le régime social des indépendants effectuera une permanence dans les locaux de la CEM 10 rue du Roi Oscar II, à Gustavia, du lundi 19 au vendredi 23 mars 2012, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Attention : la permanence débutera à 10h lundi et se terminera à 12h30 vendredi. La CEM précise que les professionnels indépendants doivent impérativement se munir de leur dossier complet et photocopié (aucune photocopie ne sera faite sur place).

France Arnaudo Femme de l'année

Jeudi 8 mars, France Arnaudo a été élue Femme de l'année 2012 par les membres du Lycéum Club international de Saint-Barthélemy.
En photo : France Arnaudo en compagnie de la Présidente du Lyceum Club , Michèle Vial

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

Réponse de Mme Solvar, représentante du Recteur à Saint-Barthélemy

Suite à la publication du courrier des Associations des Parents d'Elèves des Ecoles Primaire et Maternelle de Gustavia, adressé au Recteur dans notre précédente édition, Mme Solvar, Principale du collège Mireille Choisy et représentante du Recteur à Saint Barthélemy, en accord avec le Recteur, souhaite apporter les éléments de réponses suivants :

- Compte tenu d'un emploi du temps très chargé le Recteur ne pouvait recevoir les représentants des parents d'élèves, cependant un courrier leur a été adressé le jeudi 8 en réponse à leur demande du 5 mars 2012.

- Le Recteur a reçu les Directrices d'Ecoles de Gustavia qui ont évoqué ce problème de fermeture de classe, à la rentrée 2012, ainsi que les difficultés inhérentes à la situation de l'hébergement à Saint Barthélémy.

- Le Recteur a bien pris note de leurs doléances et a rappelé que les prévisions de rentrée se font sur les effectifs de l'année antérieure et qu'elles sont réajustées à la rentrée. La carte scolaire communiquée est provisoire et pourra être modifiée en fonction des effectifs.

- Le Recteur est par ailleurs sensible à la situation de l'hébergement des enseignants à Saint Barthélemy, sujet qu'il a évoqué avec le Président de la Collectivité, et se dit prêt à étudier avec ses services les moyens pour améliorer la gestion des personnels à Saint Barthélemy.

- Madame la représentante du Recteur dont la mission est de favoriser le dialogue avec les parents d'élèves, les personnels enseignants, les autres administrations de l'Etat et la Collectivité Territoriale poursuivra son action dans ce sens.

Annick Solvar,
Représentante du Recteur à
Saint-Barthélemy

Communiqué du Médiateur de la Collectivité

Jean Belotti, médiateur de la Collectivité a souhaité faire la mise au point suivante dans nos colonnes :

«L'article publié par Monsieur Maxime Desouches sur son site internet, mettant en doute mon impartialité et critiquant les membres de la liste "Saint-Barth d'Abord" d'avoir accepté que figure sur ladite liste mon épouse Madame Danièle Belotti, appelle de ma part les commentaires suivants.

Depuis plus de quarante ans, j'ai occupé plusieurs responsabilités dans le monde de l'aviation, tant au niveau national, qu'international. Pendant toutes ces années, ni Air France, ni les constructeurs, ni la DGAC, ni la Gendarmerie du Transport Aérien, etc.. n'ont mis en doute mon indépendance, ma rigueur, ma probité et mon impartialité, malgré mon appartenance à Air France et mes fonctions assumées au sein de la DGAC. Bien au contraire, puisque depuis une vingtaine d'années et encore de nos jours, j'ai été désigné par la Justice pour diligenter des expertises sur les principaux accidents majeurs qui ont endeuillé le monde de l'aviation, en Métropole et à l'étranger.

Dès ma nomination de Médiateur de la Collectivité, fonction bénévole, j'ai pu assister et faciliter les démarches de nombreux habitants de Saint-Barthélemy.

En outre, iI n'existe aucun lien entre ma fonction de Médiateur de la Collectivité et mes opinions politiques. Si tel était le cas, il conviendrait que Monsieur Desouches fasse la même critique aux Médiateurs de la République, Jean-Paul Delevoye et à son successeur, Dominique Baudis, qui, indépendamment de leur fonction temporaire, ont été élus à différentes autres fonctions, de maire et de parlementaire, notamment.

Lorsque Monsieur Desouches écrit : « la participation de sa femme dans la liste Saint-Barth d'Abord, vient renforcer ce conflit d'intérêt manifeste », il convient de savoir que mon épouse est totalement libre de s'impliquer dans la vie de la cité, en étant candidate sur une liste, sachant que le droit de vote, et donc de candidature, a été accordé aux femmes en 1945. Aussi, contester la liberté de choix d'une personne au regard de la fonction ou de la profession de son conjoint constitue une prise de position d'un autre temps.

J'ajoute que même dans le cas où mon épouse serait un membre dudit Conseil, déclarer qu'il y aurait « conflit d'intérêt », dénote une méconnaissance totale de la façon dont se déroulent les médiations. En effet, tous les dossiers sont composés de faits avérés s'appuyant sur des pièces justificatives qui, après prise en compte par le médiateur des textes de référence, conduiront à évaluer la validité du grief exprimé par le plaignant et rechercher, avec le service de l'administration concernée - mais pas avec les élus ! - comment réparer le préjudice subi.

En conséquence, ici également, l'affirmation de Monsieur Desouches concluant à l'existence d'un conflit d'intérêt n'est absolument pas fondée.»

Jean Belotti

SOYEZ ACTEUR
OU SPECTATEUR !
DES VOILES DE ST BARTH : 2-7 AVRIL 2012
AVEC ST BARTH SAIL RACING
le spécialiste de la location de voiliers
(course ou croisière),
AVEC OU SANS SKIPPER,
Expérience nautique exigée!
SAIL RACING saint-barth
Tel.: 0690 45 96 91
email : contact@stbarthsailracing.com
www.stbarthsailracing.com

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES
dans LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Tarifs réglementaires et compétitifs
Pour toute information, contactez-nous
au 05 90 27 65 19 ou par mail à journalsbh@wanadoo.fr

La profession d'Architecte est réglementée, et seuls les Architectes diplômés et inscrits à l'Ordre des Architectes Français sont habilités à exercer la profession d'Architecte et à en porter le titre.

L'association «St Barthélemy Architectes» vous communique la liste des Architectes diplômés inscrits à l'Ordre des Architectes et résidents de Saint-Barthélemy habilités à établir des projets architecturaux pour des demandes de permis de construire.
Ils interviennent sous leur propre responsabilité et justifient d'une assurance professionnelle personnelle.

CARBONNEL-DUMAS PRIMBAULT Sandra
Architecte dplg
Colombier-Boisneuf - 97133 St-Barthélemy
Tél. : 0590 29 41 45 - Cell.: 0690 80 16 67
e-mail : zoraone@wanadoo.fr

GESSAT Nicolas, *Architecte dplg*
Centre Commercial « L'Oasis »
BP 134 Gustavia 97095 St-Barthélemy Cedex
Tél. : 0590 27 87 94 - Fax : 0590 27 87 74
www.odp-stbarts.com

HENRY Jean Marcel *Architecte dplg*
VAN DEN BROEK Philippe *Architecte dplg*
Architectonique SARL
63, rue de la Paix,
BP 703, Gustavia
97099 St-Barthélemy Cedex
Tél. : 05 90 27 94 91- Fax : 05 90 29 73 99
Cell.: 06 90 41 95 31
email : contact@architectonik.fr

KIRSCHER Malin, *Architecte dplg*
BP 631, Maison Wise, Quartier du Roy
Anse des Cayes - 97133 St-Barthélemy
Tél. : 0590 29 64 86- Fax : 0590 87 75 49
Cell.: 0690 35 58 59
e-mail : malin@mkirscher.com

LOSSENT Nicolas, *Architecte dplg*
STOUVENOT Philippe, *Architecte dplg*
Lotus architectes
17 rue Schoelcher, 97133 St-Barthélemy
Tél. : 0590 29 89 19
e-mail : lotus.architectes@gmail.com

MAUREL Michel, *Architecte dplg*
Saint Jean BP 1386 - 97133 St Barthélemy
Cell.: 0690 72 74 32
e-mail : michelmaurel@gmail.com

MONSAINGEON Pierre, *Architecte dplg*
35, Colline du Fort Oscar 97133 St-Barthélemy
Tél : 05 90 27 66 93 - Fax : 05 90 27 71 92
e-mail : pierremsg@orange.fr

NEFRA Allem, *Architecte dplg*
12 rue de St Thomas
BP 1154 - 97133 St-Barthélemy
Tél. : 0590 27 62 41- Fax : 0590 27 81 41
Cell.: 0690 54 98 89
www.allem-nefra.com

PECARD François, *Architecte dplg*
Rue Jeanne d'Arc - 97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 0590 27 73 38- Fax : 0590 27 72 85
Cell.: 0690 49 90 17
e-mail : francois@pecardarchitecte.com
www.pecardarchitecte.com

Johannes ZINGERLE *dipl. ing. Architekt TU Wien (Autriche),* inscrit sur la liste de l'Ordre des Architectes Français
Cotton House N °3, St Jean,
97133 St-Barthélemy
Cell.: 0690 74 06 03
email : yz@design-affairs.com

Zoe ZÜRCHER, *Architecte dplg*
Toit & Moi
Le Brigantin, BP 1026, 97133 St-Barthélemy
Tél 0590 29 72 02 - Cell.: 0690 59 14 11
email : zoe.zurcher@wanadoo.fr

Week-end au rythme de Niki Belucci

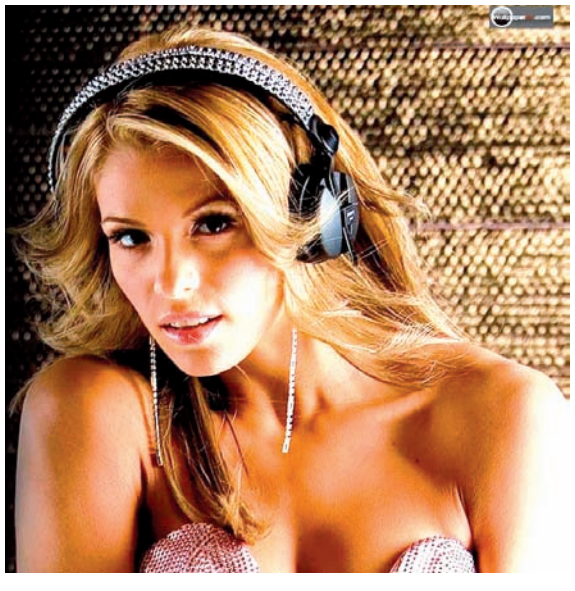

La belle a du talent et du charme. Probablement la DJette la plus glamour de la planète Niki Belucci sera aux platines du Yacht Club, samedi 17 mars. Le lendemain dimanche, elle animera la célèbre Pool Party du Guanahani & Spa. Le 8 mars dernier, Niki Belucci présidait le jury du DeejayGirls Contest, 1er concours de Djettes, aux côtés de Oriska, Karine Lima, Audrey Valorzi, au Cab, à Paris. Et tous les seconds samedi du mois, elle mixe sur FG DJ Radio. Les 14 et 15 janvier derniers, les clubbers de Saint-Barth avaient pu apprécier son talent lors de deux sets offerts, déjà, au Yacht Club et à la Pool Party du Guanahani & Spa. Nikki Belucci a apprécié. Elle revient encore plus motivée.

Samedi 17, au Yacht Club à partir de 23h
Pool party, Dimanche 18 au Guanahani & Spa, Grand Cul de Sac de midi à 19h

Embarquement avec Stanislas Defize

Après Bruxelles, en octobre dernier, Stanislas Defize installe son exposition «Un Voyage» au Brigantin à Gustavia.

Stanislas Defize, peintre, écrivain, cinéaste, co-fondateur du Théâtre de l'Atelier St-Anne, à Bruxelles, organise autour de ses voyages en mer, une exposition évènementielle multidisciplinaire riche et variée – peintures, films, installations, vidéos- liée à la mer, à l'exotisme et aux rêves… Il exposera, entre autres, une série de 36 dessins couleur aux crayons de couleurs, à la mine de plomb et à l'aquarelle, qui nous invitent aux voyages maritimes, réalisés lors de son voyage entre l'Ile Maurice, Madagascar et l'Afrique du Sud sur la Malu II, voilier de son ami Bernard Blondeel. Stanislas Defize projettera les films «Blue Mist» et «Expédition Prototype» co-réalisés avec Frédéric Fichefet et Cédric Robion, histoire d'un périple de neuf mois de Saint-Barth à Saint-Barth en passant par le Cap Horn, au cours duquel l'artiste a livré quinze sculptures navigantes au chaos des vagues. La n° 6/15 vient d'être retrouvée au Brésil.

«UN VOYAGE»
par STANISLAS DEFIZE
Du 19 au 24 mars
de 14h à 20h.
Le Brigantin 13 rue Jeanne d'Arc – Gustavia
Vernissage le dimanche 18 mars de 18h à 21h

Pour permettre à tous de partager et suivre les moments inoubliable de la 11è Transat ag2r - La Mondiale

un quotidien : LE JOURNAL DE LA TRANSAT
est édité à l'occasion de l'arrivée de la course

D'un format pratique et élégant, imprimé sur papier glacé, il est distribué gratuitement et quotidiennement dans les points stratégiques de l'île durant 6 jours.

Le compte-rendu journalier et détaillé de la course, des informations sur ses sponsors et ses partenaires, des portraits de marins, le programme de toutes les manifestations constituent le contenu de ce quotidien dédié à la Transat ag2r -la Mondiale.

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT VOUS ASSOCIER À CETTE EDITION SPECIALE DU JOURNAL DE SAINT BARTH.

Pour cela, réservez dès maintenant votre emplacement publicitaire.
Contactez nous au 05 90 27 65 19 ou par email : journalsbh@wanadoo.fr

Le forum des métiers en images

Staff 3ème D - Un forum organisé conjointement par la CEM et le collège.

Atelier Métiers de bouche : La cantine scolaire «réquisitionnée» par l'Association des restaurateurs !

Démonstration Handisport : Des animations ludiques pour envisager tous les aspects des métiers

Pour illustrer les métiers de la justice et du droit : des sketchs réalisés par les professionnels pour expliquer leur métier

Atelier couture - Plus de 100 professionnels de Saint-Barthélemy représentés

Atelier esthétique - La découverte d'un métier pour certains

Remerciements de la CEM

Suite au Forum des métiers et des formations qui s'est tenu le mercredi 7 mars 2012, toute l'équipe de la CEM tient à remercier l'ensemble des professionnels et intervenants qui ont animé cet événement par leurs représentations, conseils, démonstrations et sketchs, les élèves en général, et les 3ème D en particulier, ainsi que le personnel du collège, la Collectivité, et l'ensemble de ses services qui se sont impliqués, tous les organes de presse ainsi que les établissements scolaires et conseillers d'orientation venus spécialement de Guadeloupe et Saint-Martin.
Nous tenons à remercier spécialement Mika, Fred et Eric qui ont donné de leur temps pour préparer le forum.
Nous avons passé un moment enrichissant en votre compagnie et comptons sur votre présence pour la prochaine édition.

SERVICE TRAITEUR

Marché de L'OASIS
St Barth Finest
Au coeur de mon île depuis 2001

PLATS À EMPORTER
MENU DE CE WEEK-END

PENSEZ À RÉSERVER !

POTÉE AUX CHOUX
SAUCISSES DE TOULOUSE
FILET MIGNON
JAMBETTE, DIOT DE SAVOIE

Poulet entier rôti 8,90€/la pièce

LORIENT - 7H-21H NON STOP - 7/7J
TÉL. : 05 90 29 72 46

PROMOTION D'HIVER
-20%
SUR L'EQUIPEMENT
OPTIQUE & SOLAIRE
Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours

OPTIQUE CARAIBES
23, rue du Général de Gaulle
Gustavia
Tél. : 0590 27 69 10
* voir conditions en magasin

RADIO ST-BARTH FM
.COM je l'aime
98.7FM
100.7FM
103.7FM
Infos et Musique

93.1FM
SAINT-BARTH WWW.MUSICFWI.COM
MUSIC
La nouvelle radio Dance Floor
WWW.MUSICFWI.COM
Infos pour Music et Radio St Barth
Marty : 06 90 62 26 93

Bridge

Le Bridge Club St-Barthélemy brille à Saint-Martin

Christian Chéron et Ivan Rué ont brillé lors du 4e festival international de bridge de Saint-Martin, les 18 et 19 février derniers, au Beach Plazza de Marigot. Lors de ce tournoi se sont affrontées 36 paires venues des Îles du Nord, mais aussi de métropole, de Guadeloupe, de Martinique, de Dominique, ou encore du Canada, en 27 donnes. Christian Chéron et son partenaire, Ivan Rué, du Bridge Club St-Barthélemy, l'ont emporté haut la main. Avec 133,35 points cumulés sur les deux séances, ils devancent de plus de 11 points la paire Philippe Kasler et Jean-Claude Renouard, ce dernier étant pourtant quasi-professionnel, la paire Jan Peter Hotland et Rasheed Khan se classant troisième.

COMMUNIQUÉS

CIRCULATION

• Depuis le jeudi 1er mars et jusqu'au vendredi 16 mars 2012 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera par demi-chaussée sur une portion de la voie n° 101à Grand-Fond.
Une signalisation réglementaire à l'aide de feux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du chantier.

• A compter du lundi 12 mars 2012 jusqu'au vendredi 16 mars 2012 inclus, la circulation de tous les véhicules se fera par demi-chaussée sur une portion de la voie n° 211 à Petit Cul-de-Sac au niveau de son intersection avec la voie n° 83 menant vers la plage, pour cause de travaux sur le réseau téléphonique
Une signalisation réglementaire à l'aide de feux sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendan toute la durée du chantier.

• A compter du lundi 12 mars 2012 jusqu'au vendredi 16 mars 2012 inclus, la circulation de tous les véhicules sera perturbée sur une portion de la voie n° 48 à Salines, pour cause de travaux sur le réseau d'eau potable. Une signalisation réglementaire à l'aide de panneaux et d'un balisage, sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux, pendant toute la durée du Chantier

CONSULTATIONS

La consultation de gynécologie et la consultation pré et post natale prévues le jeudi 22 Mars 2012 au dispensaire sont reportées au jeudi 29 Mars 2012. Veuillez prendre rendez vous en téléphonant au 0590 27 60 27

SÉCURITÉ SOCIALE

La Sécurité Sociale de Saint-Barthélemy vous informe qu'une nouvelle permanence se tiendra du jeudi 22 au mercredi 28 mars 2012 en accueil libre aux jours et horaires suivants :
du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 00

AG DE LÉZARD DES CAYES

L'association Lézards des Cayes convie l'ensemble de ses membres et adhérents ainsi que toutes les personnes intéressées à son Assemblée Générale qui aura lieu le Jeudi 29 mars 2012 à 18h30 au local de l'association. Les points suivants seront à l'ordre du jour : rapports sur les activités de l'association et sur les comptes ; élection du Conseil d'administration et du nouveau Bureau ; présentation des projets pour la nouvelle année.

ACTIONS CROIX ROUGE REALISEES EN 2011

Vos dons à l'occasion de la quête annuelle et les ventes de la vestiboutique chaque mardi matin, nous ont permis de faire les actions suivantes :
1) 545 € au profit de l'association « Ressources et Parentalité »
2) 1703 € au profit de « CRF Urgence Japon »
3) 2707 € au profit de BKMH pour la construction de l'école « institution St Paul en Haïti »
4) 1200 € au profit de l'association « Petits Plus » dont l'objectif est d'aider un orphelinat « Los Dos Leninos » situé au Brésil et tenu par un prêtre français.
5) Aides particulières :
- Plusieurs personnes ont reçu des vêtements et des tickets repas
- Une mère en difficulté a choisi des vêtements pour ses enfants
Nos formateurs Ernest MAGRAS et Christian ONIER, ont organisé des stages de formation PSC1 (Prévention Secours Civiques niveau 1) pour 35 personnes lors de 4 stages.

FERMETURE DU BROYEUR

Le service de propreté informe ses usagers de la fermeture du broyeur suite à une saturation de l'incinérateur à partir du lundi 05 mars 2012 à 11 h 45 et ce jusqu'à nouvel ordre.
L'accès au site sera exclusivement réservé au dépôt des déchets ménagers et des déchets issus du tri sélectif. Seront également autorisés les ferrailles, épaves, huiles, batteries, déchets électroniques et électriques. Tous les autres produits tels que : cartons, palettes, bois, végétaux, pneus, plastiques, destinés au broyeur seront refusés.
L'équipe du service de propreté compte sur le civisme de tous pour respecter ces conditions d'accès au site et vous remercie de votre compréhension.

FORMATION TRANSPORT

La Chambre Economique Multiprofessionnelle informe qu'elle met en place une session de formation FCO MARCHANDISES (*) - Formation continue obligatoire.
Ce stage d'une durée de 4,5 jours soit 35 heures, se déroulera comme suit :
- «Conduite» du 18 au 20 avril 2012 - Lieu : St-Martin – Durée: 04 heures
- «Théorie» du 24 au 27 avril 2012 - Lieu : St-Barthélemy – Durée: 31 heures
Inscription et renseignements auprès du service formation de la CEM au 0590 27 12 55.
(*) Rappel des obligations réglementaires : La FCO (à renouveler tous les 5 ans) s'applique aux conducteurs des véhicules de la catégorie «C» ou «EC», qui ont :
- déjà obtenu la FIMO ou une FCO qui arrive à échéance ;
- Interrompu leur activité de conduite entre 5 et 10 ans.

CAMPAGNE DE DESTRUCTION DES FUSÉES ET ENGINS PYROTECHNIQUES PÉRIMÉS

La Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin vous informe que les démineurs de la direction de la défense et de la sécurité civile procéderont à la destruction des fusées et autres moyens pyrotechniques périmés de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin les 19, 20 et 21 mars 2012.
Tous les plaisanciers et professionnels de la mer sont invités à apporter les fusées de détresse périmées au service de propreté de Public, un container prévu à cet effet reste à leur disposition. La date limite pour remettre vos fusées est fixée au samedi 17 mars, jusqu'à 11h. Nous vous rappelons qu'une fusée de détresse périmée reste dangereuse pour son utilisation. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.
Tél. : 0590 27.57.58 ou 0690 35.08.63

AFFAIRES MARITIMES

L'Inspecteur de la Sécurité des Navires, Eric MUNIER - Station Maritime des Iles du Nord, sera de permanence le mardi 20 mars 2012 à Saint-Barthélemy, bureau du service Maritime au port de Gustavia. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au : 0590 27 57 58. (le matin entre 8 h et midi) ou par e-mail : affmarcom@orange.fr

BOURSE D'ÉCHANGES DES LIVRES

Dans le cadre du 7è Festival du livre de St Barth et de sa bourse d'échanges des livres qui se déroulera dimanche 22 avril de 9h à midi, nous vous invitons à partager vos livres en les déposant au Ti Marché de Lorient (tel. 06 90 75 42 16) ou en téléphonant à Marie Blanche qui aura la gentillesse de venir les chercher à votre domicile (tél. 06 90 33 39 28.)

COURS DE ZUMBA

L'ASCCO vous informe qu'elle propose toujours les cours de «ZUMBA» les lundis et jeudis soir à 20 heures et le mercredi à 18h45 à la salle de danse de l'Ascco. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le secrétariat au 0590 27 61 07

Peter Harrison, parrain des Voiles de St-Barth 2012

Après le photographe Patrick Demarchelier, en 2010, et le musicien Jimmy Buffet, l'an passé, c'est au tour de l'entrepreneur britannique Peter Harrison, propriétaire du Maxi ketch Sojana, d'hériter du très honorifique titre de « parrain des Voiles de Saint-Barth », cette année 2012. Peter adore Saint-Barthélemy et ne manquerait pour rien au monde l'occasion de libérer la puissance de son Maxi de 115 pieds. Il sait qu'il dispose, avec les français Lionel Péan et Jacques Vincent, de professionnels avertis capables d'encadrer un équipage international, tout en préservant le standing qui sied à un Maxi Yacht. «Il s'agit évidemment d'un groupe très fort. Mais il sera difficile pour Sojana et son équipage de faire aussi bien ou mieux que la troisième place obtenue en 2011, » estime Peter Harrison, qui participera aux Voiles de Saint-Barth pour la troisième fois. Pour rien au monde désormais, Peter Harrison ne manquerait l'épreuve qui allie « une impressionnante organisation, la qualité et l'aptitude des participants, et la convivialité et les rencontres avec les autres équipages».

17e édition de la Saint-Barth Bucket

Record de participation

La 17e édition de la Saint-Barth Bucket se déroulera du 22 au 25 mars. L'édition 2012 rassemblera 47 voiliers, un nouveau record. Le plus petit de la flotte sera « Boo Too », 27 mètres tout de même. « Athos », un Schooner constitue le plus grand avec ses 62 mètres. Sachez que « Virago », vainqueur en 2011, sera présent pour défendre son titre. Les premiers voiliers de la Bucket s'amarreront aux quais du Général de Gaulle et de la République en début de semaine prochaine. C'est grâce a Peter Craig, directeur de la Saint-Barth et Newport Bucket, et président de course, Tim Laughridge, directeur exécutif de la Bucket, Chantal De Rosny directrice logistique terrestre, Wendy Kronenberg, de la Société Nautica FWI, en collaboration avec la Collectivité, le port de Gustavia et le Saint-Barth Yacht Club, que cet événement voile a pris place dans le calendrier des manifestations sportives de l'île. Après le traditionnel «captain briefing», jeudi 22 mars, la Saint-Barth Bucket débutera le lendemain vendredi pour trois jours de régate. Vendredi 23 mars, la flotte, devra faire le tour de l'île dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Les premiers départs sont prévus à 11h. Le samedi 24 mars sera donné le départ de la seconde régate qui consiste en une course en triangle olympique, autour des îlets du Nord (Fourchue, Pelé, Boulanger, Bonhomme et Frégate). Pour la troisième et dernière régate, dimanche 25 mars, le tour de l'île se fera dans le sens des aiguilles d'une montre. Tous les départs seront échelonnés, en fonction du handicap des bateaux.

Note aux usagers du port

Ernest Brin, directeur du port, informe les usagers du port de Gustavia que les 22, 23, 24 et 25 mars aura lieu la Saint-Barth Bucket. A cette occasion, 47 voiliers de 30 à 60 mètres de long seront réunis pour trois jours de régate. Il vous est demandé à tous de rester très prudents et de vous éloigner de ces navires durant leur manœuvre, particulièrement pendant les courses.
Par ailleurs, lors des appareillages des différents quais entre 9h30 et 11h30, ces navires seront prioritaires sauf pour les ferries. Il en sera de même lors de leur retour.
Les bateaux charters devront s'organiser pour effectuer leur départ et retour en dehors de ces horaires. Les bateaux privés mouillés à l'intérieur du port ne seront pas autorisés à manœuvrer durant ces périodes horaires. Les agents du port seront très vigilants pour faire respecter ces consignes car des plongeurs seront continuellement à l'eau pour la sécurité. La direction du port de Gustavia vous remercie de votre coopération et souhaite que les manifestations véliques à venir se passent dans les meilleures conditions possibles.

Beach-Tennis

Samedi 10 mars sur le site de volley-ball à Saint-Jean, les adeptes de la discipline avaient rendez-vous pour le troisième tournoi de la saison et ce sous la houlette de Franck Massol et Amandine Brenne, professeurs de tennis à l'ASCCO. Encore peu disputé en métropole, le beach tennis fait partie des activités de la Fédération Française de Tennis. Depuis 2008, la discipline s'est dotée d'un championnat de France où excellent les Réunionnais, les premiers à avoir popularisé ce sport de plage. Le prochain tournoi se déroulera le 5 mai.

Les vainqueurs par catégories:
Doubles 8-11 ans garçons : Matéo et Némo. Double 12-14 ans garçons : Loic et Marius. Doubles dames: Malou et Marie Angela. Doubles messieurs: Damien et Christophe. Double mixte: Malou et Thierry.

Merci !L'ASCCO remercie ses sponsors: SIBARTH, A Vos Marque, les Bananiers, la Route des Boucaniers, la Crêperie, le Glacier, Chez Andy, le Piment et le Bouchon.

RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI VOTRE ESPACE DANS LE «SPECIAL BUCKET»
au 06 90 77 00 70
ou
au 06 90 54 76 24
ou par mail
stbarthweekly@wanadoo.fr

St Martin · St Maarten · St Barths · Saba
VOYAGER
www.voy12.com
Voyager fête ses 18 ans
Spécial résident : A/R 39 €
VENTE SOUMISE À CONDITIONS,
RENSEIGNEZ-VOUS VITE CHEZ VOYAGER !
Internet : voy12.com Tél : 05 90 87 10 68

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75
SUN FM 106.9 ST BARTH
ENJOY
MUSIC
sunfm.music@orange.fr
BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy
LA SEMAINE
5h00 - 9h00 : Le réveil matin
avec l'horoscope de CHRISTIE en EXCLUSIVITÉ
9h - 19h : BEST HITS / 80's / 90's & nouvautées
19h - 20h : SUNSET MUSIC / Lounge Hits

TROPIK FM
97,5 MHZ
104,9 MHZ
104,7 MHZ (ST MARTIN)
Cé nous zot même
TEL 0590 87 13 68
COMMERCIAL 0690 49 15 74
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 15H
AVEC ADELINE :
RECETTES, INSOLITES, POTINS,
ET TOUTE LA MUSIQUE TROPICALE...

PROFITEZ
des PRIX FOUS
FOUS FOUS FOUS FOUS FOUS FOUS ...
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Votre hebdomadaire GRATUIT pour tout savoir sur la vie de l'île
PROFITEZ
des PRIX FOUS
FOUS FOUS FOUS ...
CONTACTEZ
Ange : 06 90 49 47 23
Nabil : 06 90 77 00 70
Avigaël : 06 90 54 76 24
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
BP 602
97098 St Barthélemy cedex
Tél. : 05 90 27 65 19
email : journalsbh@wanadoo.fr
www.journaldesaintbarth.com

Premier meeting pour l'Esprit Athlé Saint Barth

Dimanche 11 Mars au stade de Saint-Jean s'est déroulé le premier meeting d'athlétisme organisé par l'Association. 70 athlètes, dont 30 de Saint-Martin, se sont retrouvés pour participer aux différentes épreuves. Les plus jeunes (moins de 11 ans) ont participé à un Kid Athlète. Les Benjamins (11-12 ans) du club Esprit Athlé Saint-Barth se sont disputés les places du podium lors des épreuves de saut en longueur, lancer de poids, 50 m et 1000 m. Leur classement a été établi au terme de ces quatre épreuves. Etant donné le très fort engouement suscité par cette journée, l'Association Esprit Athlé Saint-Barth conforte son souhait de faire enregistrer ce meeting au programme des compétitions FFA sur les îles du Nord pour les saisons à venir. Et ainsi officialiser des rencontres avec Saint-Martin, la Guadeloupe et la Martinique.

RÉSULTATS

Classement Général toutes épreuves
Médaille d'or : Louise PHILIPPOT - EASB
Médaille d'argent : Victoria WARENBOURG - EASB
Médaille de Bronze : Julie MULERO – EASB
Médaille de Bronze : Valentin DELAMOTTE

Benjamin Filles
Médaille d'or 50 m Filles : Louise PHILIPPOT
Médaille d'or Saut en longueur : Louise PHILIPPOT
Médaille d'or Lancer de Poids : Louise PHILIPPOT
Médaille d'argent 50 Filles : Julie MULERO
Médaille de Bronze Saut en longueur : Julie MULERO
Médaille d'or 1000 m Fille : Victoria WARENBOURG
Médaille d'argent Saut en longueur : Victoria WARENBOURG
Médaille d'argent Lancer de Poids : Victoria WARENBOURG
Médaille de Bronze 1000 m Fille : Swan GUILBAUD
Médaille de Bronze Lancer de Poids : Aléxia GREAUX

Benjamin Garçons
Médaille de Bronze 1000 m garçon : Valentin DELAMOTTE
Médaille de bronze saut en longueur : Valentin DELAMOTTE
Médaille de bronze Lancer de Poids : Valentin DELAMOTTE
Médaille d'or Lancer de Poids : Matys DUSSAULE

Kids ATHLETIC
Médaille d'or : LES ATHLETES : Clara-Lili Marie – Serena – Marco – Novalie – Orlane
Médaille d'argent : LES SPRINTERS : Anna – Yvo – Sam – Lilou – Clémentine – Lou
Médaille de Bronze : LES SCORPIONS : Marine – Maxime –Mae – Aubane – Lilou –Joséphine- Kellyan

COMMUNIQUÉS

JUDO

◗ Le Judo Club St-Barth a l'honneur d'accueillir depuis mercredi 14 mars et jusqu'au vendredi 16 mars deux maîtres de judo originaires d'Espagne, tous deux 7ème Dan. Durant trois jours, ils vont encadrer des séances d'entraînements techniques. Rendez vous à tous les judokas mercredi, jeudi et vendredi, de 19h00 à 20h30.

◗ Mayito Gonzales, professeur de judo et de jujitsu, ceinture noire 3ème Dan et athlète de 1ère division nationale, encadrera un stage de judo à St-Barth, du 12 au 23 avril. L'enfant du pays, originaire du Judo Club St-Barth revient pour apporter son savoir et son expérience. Il sera secondé par Thomas, judoka compétiteur de l'Equipe de France en catégorie de + de 100kg. Au programme : Stage compétition (enfants et adultes). Stage de formation de cadres (1er , 2 ème , 3 ème , 4 ème et 5 ème Dan). Stage Kata avec Patrick.

STAGE DE NATATION

Les maitres nageurs sauveteurs Jean-Marc et Olivier de la piscine Territoriale de Saint-Jean organisent pendant les vacances de Pâques 2 semaines de stages d'apprentissage et de perfectionnement en natation pour les enfants de 4 ans et plus, tous les matins de 8h30 à 11h45. Du lundi 2 au Samedi 7 avril et du mardi 10 au samedi 14 avril. Prévoir : Crème solaire, Serviette et Lycra , bonnet pour les cheveux longs. Le goûter est fourni par la piscine. 90 € la semaine de 6 jours ou 16 € la matinée. Renseignements et inscriptions au 05 90 27 60 96

FOOTBALL CHAMPIONNAT DE SAINT-BARTH

Résultat de la 2ème journée
Young Stars-Amical 2-0
Calendrier de la 3ème journée
◗ Vendredi 16 mars à 20h :
AJL vs ASCCO.
◗ Samedi 17 mars à 20h :
Amical vs Diables Rouges.
Classement
1er ASCCO 8 pts, 2ème Young Stars 5 pts, 3ème AJL 4 pts, 4ème Amical 1 pt, 5ème Diables Rouges 1 pt.

COUPE DES ÎLES DU NORD

◗ Samedi 17 mars à 20h :
United (SXM) vs Young Stars (SBH).

BÉLIER
du 21 Mars au 20 Avril

Amour: Votre coeur est à prendre ? Il ne le restera pas longtemps. Pour les autres, le ciel amoureux sera sans nuage **Travail-Argent**: Inutile de vous agiter excessivement pour voir les fruits de votre travail vous tomber entre les bras. Voilà qui vous convient parfaitement. **Santé**: Pour éliminer les toxines : buvez beaucoup d'eau.

TAUREAU
du 21 Avril au 21 Mai

Amour: à agresser votre entourage, comme vous le faites vous allez vous retrouver seul. Vous êtes désagréable avec tout le monde. Reprenez-vous avant de tout gâcher. **Travail-Argent:** La charge qui pesait sur vos épaules ces derniers mois s'allège peu à peu. Même si en réalité vous n'avez pas moins de travail. **Santé**: vous êtes fatigué.

GÉMEAUX
du 22 Mai au 21 Juin

Amour: Vous ne serez guère sur la même longueur d'onde que votre partenaire. Mais vous devez prendre, ensemble, des décisions concernant votre vie familiale. **Travail-Argent:** Vous aurez l'occasion de prouver votre efficacité et détermination sur le terrain. Exploitez à fond cette opportunité. **Santé**: Vous avez enfin décidé de manger des fruits. Excellent pour la forme.

CANCER
du 22 Juin au 22 Juillet

Amour: Votre partenaire vous donnera une belle marque d'attachement, qui vous prouvera que vous n'avez pas de raison d'être inquiet pour l'avenir de votre couple. **Travail-Argent:** La chance sera à vos côtés si vous savez ouvrir les yeux. **Santé**: Redoublez de précautions contre les risques de chutes.

LION
du 23 Juillet au 22 Août

Amour: Ne cherchez pas trop loin un partenaire qui souvent est à proximité ; ouvrez l'oeil et regardez autour de vous. **Travail-Argent:** Plus perfectionniste et travailleur que jamais, vous pourrez mettre la dernière touche à un ambitieux projet. Votre situation financière s'améliorera. **Santé**: Ménagez vos articulations.

VIERGE
du 23 Août au 22 Sept

Amour: Une semaine qui devrait être propice aux rencontres amicales ou amoureuses, tout est possible. Travail-Argent: Le hasard pourrait devenir votre meilleur allié. Ne négligez pas les retombées possibles et soyez à l'affût des occasions intéressantes. Santé: Vous avez de l'énergie à revendre et vous dégagez un charme irrésistible.

BALANCE
du 23 Sept au 22 Oct

Amour: Pour beaucoup d'entre vous, cette période marquera le début d'une grande passion. **Travail-Argent**: Vous pourriez vous voir offrir une belle situation ou un avancement appréciable. **Santé**: Offrez-vous de bonnes nuits de sommeil.

SCORPION
du 23 Oct au 22 Nov

Amour: Vous tiendrez fermement les rênes du foyer, et personne n'aura intérêt à contester votre autorité. **Travail-Argent**: Vous pourrez prendre des contacts utiles pour votre carrière et élargir votre horizon professionnel. En revanche, tâchez de gérer votre budget avec un peu plus de rigueur. **Santé**: Meilleure résistance aux attaques microbiennes

SAGITTAIRE
du 23 Nov au 21 Déc

Amour: Soyez plus souple si vous voulez éviter de virulentes scènes conjugales. Les tensions devraient s'atténuer petit à petit. Le calme reviendra en fin de semaine. **Travail-Argent**: Jouez à fond la carte de la diplomatie et vous obtiendrez d'excellents résultats. Attendez un peu pour traiter une affaire délicate. **Santé**: Le dos, votre point sensible, pourrait se rappeler à votre souvenir... A surveiller.

CAPRICORNE
du 22 Déc au 20 Jan

Amour: Une forme de plénitude s'installe dans votre vie de couple. Et vous regrettez déjà, les flambées de la passion. **Travail-Argent:** Les contacts, les voyages la communication, les études sont favorisés. Certaines démarches peuvent aboutir à une collaboration sérieuse. Vous vous sentez pousser des ailes. **Santé**: Ne vous exposez pas trop au soleil.

VERSEAU
du 21 Jan au 18 Février

Amour: Redoublez de vigilance et d'attention, et ne laissez personne s'interposer entre votre partenaire et vous. **Travail-Argent**: Réalisme et pragmatisme seront vos atouts majeurs. Vous éviterez les entreprises utopiques et vous ne concentrerez votre énergie que sur des projets valables. **Santé**: Un petit régime ne serait pas négligeable, vous vous sentirez mieux dans votre peau.

POISSONS
du 19 Fév au 20 Mars

Amour: La jalousie pourra faire son apparition, souvent d'ailleurs sans motif valable. **Travail-Argent**: Vous serez têtu ! Mais cette attitude vous permettra de mener à bon port des projets auxquels personne d'autre que vous ne croyait. Et l'avenir vous donnera raison. **Santé** : Un peu de relaxation vous ferait le plus grand bien !

PASSEZ VOS ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

dans **LE JOURNAL** DE SAINT-BARTH

Depuis le 1er janvier 2012, le Journal de Saint Barth est habilité à recevoir les annonces judiciaires et légales pour la collectivité de Saint Barthélemy

Tarifs réglementaires et compétitifs

Pour toute information, contactez-nous

au 05 90 27 65 19

ou envoyez vos annonces judiciaires et légales par mail

à journalsbh@wanadoo.fr

ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

GSL IMPORT EXPORT
SARL au capital de 7.500 €
Siège social:
Lorient, 97133 SAINT BARTHELEMY
97B 523260479 RCS SAINT BARTHELEMY

L'AGE du 29/02/2012 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : - l'achat, la
vente, l'import, l'export, en gros et en détail de tous produits et pièces se rapportant à
tous véhicules motorisés ou non, et notamment de pneus de tous types ainsi que le
montage de pneumatiques.
Modification au RCS de SAINT BARTHELEMY

AVIS D'ANNONCE LÉGALE

Cabinet Emmanuel Jacques, avocats, 3 rue Lafayette à Gustavia, 97133 Saint Barthélemy, www.emmanueljacques.fr, Tél. : 05 90 29 31 81, email : contact@emmanueljacques.fr

Au terme d'une assemblée générale ordinaire en date du 9 mars 2012 à 18 heures,
Les associés de la société BEM, société civile immobilière au capital de 3.090.000 euros immatriculée RCS Basse Terre 444 173 305, demeurant Pointe Milou n°56, 97133 Saint Barthélemy,
Se sont réunis et ont voté à l'unanimité :
1° La révocation de Madame Brandy Mc Mahon épouse Scanlon des fonctions de cogérant,
2° La modification corrélative de l'article 23-2 des statuts qui est désormais rédigé comme suit : « 23-2 – Monsieur Scanlon Michael, Patrick, Sean, associé ci-dessus identifié, a été nommé le 26 octobre 2002, gérant pour une durée illimitée. Il est le seul gérant de la société».

PHYSEA SAINT BARTH
Capital Social : 7.500,00 Euros
Siège Social : Gustavia Rue du Roi Oscar II
97133 SAINT BARTHELEMY
RCS BASSE TERRE 497 725 572

AVIS DE MODIFICATIONS

Au terme d'une AGE en date du 15/12/2011, les associés de la Société PHYSEA SAINT BARTH ont décidé des modifications suivantes :
- Fermeture d'établissement situé à Gustavia Rue du Roi Oscar II 97133 St Barthélemy et ce suite à la cession de droit au bail intervenue au profit de la SARL IDALMI ST BARTH les 10 et 19 Novembre 2011 ; transfert du siège social au 3 Rue de la République Gustavia, 97133 St Barthélemy.
- Changement d'objet social - nouveau : la société a pour objet la vente, la distribution au détail, en gros sur place ou à distance de produits, articles et accessoires de matériel médical, la location de produits, articles et accessoires de matériel médical.
- Changement de dénomination : ancienne : PHYSEA SAINT BARTH ; nouvelle : SAINT BARTH MEDICAL.

Les statuts ont été modifiés en ce sens.

Dépôt légal : R.C.S BASSE-TERRE

Maître Alain SIMORRE
Notaire
Immeuble Chamade - Gustavia
97133 SAINT-BARTHELEMY

AVIS DE PRESCRIPTION ACQUISITIVE

Je suis chargé d'établir un acte de notoriété acquisitive pour le compte de :
Monsieur et Madame BRIN Pierre Dominique elle née BRIN Marie Yvonne, demeurant à SAINT BARTHELEMY (Antilles Françaises) lieudit « Lurin »
Concernant deux parcelles de terrain sises à SAINT BARTHELEMY (Antilles Françaises), Lurin, cadastrées section AM numéro 62 pour une contenance de 18a 50ca et section AM numéro 566 pour une contenance de 39a 37ca.
Comme en ayant eu la possession à titre de véritables propriétaires, d'une manière paisible, publique, non équivoque, continue et non interrompue pendant plus de trente ans.
Tous ceux qui auraient à faire valoir des droits de quelque nature que ce soit sur cette parcelle, sont invités à se faire connaître dans les vingt (20) jours qui suivront cette parution en l'office Notarial de Maître Alain SIMORRE, Notaire à BASSE TERRE (Guadeloupe) 2 rue du Docteur Cabre, avec bureau annexe à SAINT BARTHELEMY (Antilles Françaises), Rue de la République, Gustavia.
Pour avis
Le Notaire

Motos

A vendre Harley Davidson 1200 Sportser TBE Visible à Meca Moto à Gustavia. Tél. : 0690 30 25 14

Offres d'emplois

ITEC SERVICES Recrute !!! Pour renforcer notre équipe, nous proposons deux postes :

• Resp du Magasin : Bon contact avec la clientèle, il/elle assurera la vente, le merchandising et la réception produits. En contact avec ses collègues, il/elle ass. le suivi des entrées/sorties des interv. sav. Les conn. en Informatique sont un plus mais ne sont pas indispensables. Une maitrise correcte de l'anglais est souhaitée. Formation assurée. Débutant Salaire motivant.

• Techn. de maint.en Inform. et Bureautique : Niveau bac +2 ou équivalent, autonome et polyvalent, Il/elle assurera la maintenance des équip. Inform. (pc et mac) et Bur. (copieurs et Imprimantes) Solides conn. en Inform. requises. Une maitrise correcte de l'anglais est souhaitée. Form.assurée. Débutant Accepté. Salaire motivant Si l'une de ces offres vous intéresse, merci de nous communiquer CV + Lettre de motivation à itec@itecservices.fr

965*-Cherche secrétaire à temps plein – connaissances Sage Compta et Ciel Paye souhaitées. Envoyez CV + lettre motivation par Fax au 0590 29 16 99 ou par mail à secretariatsbh@gmail.com

St Barth Electronique recherche un vendeur pour son magasin des Galeries du Commerce. Adresser cv et photo à sbe@sbh.fr ou déposer ces pièces à la caisse, sous pli fermé.

967-Le SPA CLARINS – WEST INDIES MALL – est à la recherche d'une esthéticienne confirmée à temps complet. Références exigées. Envoyer votre CV par mail à info@clarinsskinspa-sxm.com

Demandes de locations

Agnes (Les Artisans) recherche logement Gustavia et/ou proximités. 0690 49 27 44 - agnes.schueller@wanadoo.fr

Marc de la société Marc Peinture recherche une maison 2 ch avec garage Tél. : 06 90 35 23 25

965-JF recherche une chambre à louer en échange d'heures de ménage ou garde personnes âgées. Tél. : 06 90 77 75 63 ou 06 90 12 47 10

Apts et Maisons à louer

A louer Garage pour stockage à Gustavia 600€ par mois. Contacter Agence Ici&Là : 05 90 27 78 78

975- A LOUER : Local situé à Gustavia, à l'angle des rues près de La Poste et la banque B.D.A.F., représentant 250 m² (2892 sf) y compris un large bureau. (00 1) 516 242 0143 ou par mail hpb12@verizon.net

Pour votre séjour à ST-MARTIN. Loue, face à la mer, duplex tout équipé résidence sécurisée avec piscine. A 5mn à pied de MARIGOT. Capacité maxi 6 pers; A partir de 490€/semaine pour 4 pers. De 5 à 6 pers me contacter. Séjour court duré accepté. Tarif spécial futurs parents: Merci de me consulter. Contact Laurence : 06.90.22.22.93 ou lolocs.sxm@gmail.com

Immobilier Vente

965-Particulier vend à St Barth une villa de 230m2, 3 chambres climatisées avec salles d'eau, et wc, vaste séjour, cuisine, garage, piscine, spa, citernes sur terrain de 1300m2 dans quartier calme : 1.500.000 euros. Tél. : 06 90 34 35 27

963-Particulier, vends appartements type studio avec mezzanine et terrasse à St Barth, proche commerces, à deux minutes de la plage. Agences s'abstenir. Contact: start.editions@gmail.com

961- Vends maison Cul de Sac St-Martin, Horizon Pinel, 80m2, 2 ch, + possible extension intérieure, terrasse couverte 30m2. très belle vue imprenable à 180°. Cell.: 0690 74 50 35 jolauchri@hotmail.com

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, charmante villa 2 chambres, piscine et jacuzzi située à mi-hauteur sur les collines de St Jean avec une vue mer et sur l'aéroport. Au niveau inférieur, studio bénéficiant d'une entrée privée, permettant une location à l'année et ainsi générer des revenus complémentaires.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, propriété située sur les hauteurs tranquilles de Toiny avec une très belle vue sur toute la côte Est de St Barth. Composée de deux logements indépendants de une et deux chambres. L'étage peut être loué à l'année et le rez-de-chaussée à la semaine. Très bon potentiel .
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

St. Barth Properties Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

AV, cette villa de 5 chambres récemment rénovée située sur les hauteurs de St Jean. Composée de 3 bâtiments. La terrasse principale avec piscine surplombe la colline de St Jean et offre une vue sur l'aéroport. Bon rendement locatif à l'année.
St. Barth Properties
Sotheby's International Realty : 0590 29 75 05

Immobilier Demandes

966-Particulier cherche à acheter maison ou case habitable ou à rénover – Discrétion assurée Tél. : 0690 73 77 85 – mail : mvsaintbarth@orange.fr

Rencontres

Aliénor d'Aquitaine recherche désespérément « Paco Rabanne » car elle restera une femme libre et militante. Pour mes 38 ans, j'embrasse mes amis : Jean-Marc, Louis-René, et Gilles. Comme Joséphine, j'ai deux amours : la rive droite de Bordeaux, et mon île préférée, Saint Barth.
Merci d'adresser vos réponses au Journal de St Barth Réf. : Aliénor BP 602 97098 St Barthélemy cedex qui transmettra

Terrains

966-Particulier cherche terrain max 450K€. Discrétion assurée – 0690 73 77 85 – mail : mvsaintbarth@orange.fr

Loue terrain plat situé à Saint Jean en face de l'Hotel Tom Beach contacter 0690.33.14.08

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA

- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur : www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com
Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.
Le réseau mondial des Propriétés d'exception.

photo: L. Benoit - design: OSHIDESIGN.COM

Gustavia Harbor, St. Barthélemy
0590 29 75 05
www.sothebysrealty-stbarth.com
sales.stbarth@sothebysrealty.com

SAINT-BARTH CARRELAGE
Jérôme Bardouil Artisan carreleur
Cell. : 06 90 75 22 06
email : bardouilsbh@gmail.com

FIXIT
Prestataire de Services Informatiques
Diagnostic & Solutions
DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE HENRI GREAUX
CARROSSERIE - ÉCHAPPEMENT
AMORTISSEUR
SARL RCA - COLOMBIER 05 90 27 77 67

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
OUVERT À GRAND FOND DE 7H-16H - TÉL. : 05 90 27 89 14

CARAIBE SECURITY
INCENDIE POUR PARTICULIERS & ENTREPRISES
VENTE - ENTRETIEN - RECHARGE
FORMATION
TÉL. : 05 90 27 53 89 - CELL. : 06 90 61 17 19

CHANGE CARAIBES
IMMEUBLE LE COLIBRI
AGENT AGRÉÉ WESTERN UNION
GUSTAVIA
(derrière la capitainerie)
TÉL. : 05 90 27 57 57

SAINT BARTH MENUISERIE
MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

RÉFÉRENCEZ-VOUS
dans cette page
À UN PRIX TOUT DOUX
05 90 27 65 19

SG Communications
Agence Conseil en Communication
Affichage publicitaire
B.P. 674 - RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr

Sudoku

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
Retrouvez la solution dans notre prochain numéro.

	7	4		1		8		3
	8		7	6		9		
1						2		
8			5	4	6			
			8	9	7			1
		8						5
		2		5	4		6	
3		6		7		4	9	

Solution du précédent numéro.

7	9	1	8	3	5	6	2	4
8	4	5	6	7	2	3	1	9
2	6	3	1	9	4	8	5	7
9	2	6	5	8	1	4	7	3
5	8	7	3	4	6	1	9	2
3	1	4	9	2	7	5	8	6
6	5	9	2	1	3	7	4	8
4	3	2	7	5	8	9	6	1
1	7	8	4	6	9	2	3	5

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - BP 602 - 97098 St Barthélemy cedex
ISSN : 1254-0110
Tél. : 05.90.27.65.19 - Fax : 05.90.27.91.60
journalsbh@wanadoo.fr
www.journaldesaintbarth.com

Editeur : S.a.r.l Société de Presse Antillaise
Gérante et Dir. de la publication Avigaël Haddad
Rédacteur en chef Hugo Lattard
Rédaction Rosemond Gréaux
Commerciaux : Ange Patureau, Nabil, Avigaël Haddad
Imprimeur Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parurion. Le Journal de Saint Barth, décline toute responsabilité sur les annonces publiées. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal est **interdit** sans notre autorisation écrite.

NUMÉROS UTILES

CROIX ROUGE	06.90 71.91.21
CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIERES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 OU 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	
Sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL numéro d'urgence week-ends et jours fériés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27
SERVICE DES EAUX - 24h/24, 7j/7	05.90.27.64.88

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Kerfah Hamid	05.90.29.61.26
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Acuponcteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.52.04.55

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Dermatologue : Augé Jean-Michel	05.90.27.63.35
Gynécologue : Bordjel Patrick	05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard	05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude	05.90.97 60 07
Ophtalmologistes: Cals Jean-Paul	05.90.87 25 55
Achebouche M.K.	05.90.87 25 55
Rident Véronique 06.90.41.93.92	05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou	
De Lanversin Hubert	06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe	
Vuala Catherine	05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François	05.90.27.87.31
Orthodontie : Bovero Magali 0690.40.80.23	05.90.52.80.32

CABINETS DENTAIRES

Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Rousson Perrine	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.		05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Diététicien : Aurélie Beal		06.90.47.49.10
Infirmiers-Infirmières :		
Barbe Bardon Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Cousin Dominique		06.90.37.29.05
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo		06.90.73.93.94
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Bertin Guylène		05.90.27.81.32
Créteur Nicolas	06.90.302.705	05.90.27.67.86
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Pastourel Delphine	06.90.65.76.35	05.90.27.67.86
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau Christophe		05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe		06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste : Bouyer Christine		05.90.27.88.29
Ostéopathe : Chilah Yasmine		06 90 73 39 32
Grevin Stephanie		06 90 71.36.15
Minguy Benoit		06 90 71.36.15
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Pédicure Podologue : Boutiller Dominique		05.90.29.24.26
Psychologue : Ardil-Brinster Monique		05.90.51.14.40
Chard-Hutchinson Aline		06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55
Elyse Rouaud		06.90.50.94.16
Laetitia Santarelli		05.90.51.11.69

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Kaiser Alexandre	05.90.27.90.91
Kaiser Benjamin	05.90.27.90.91
Lhermitte Julie	05.90.27.89.72
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

JUSQU'AU 18 MARS 2012

MARCHÉ U

HAPPY Birthday!

DU JEUDI 15 AU DIMANCHE 18 MARS

L'ITALIE à L'HONNEUR

FROMAGES : Provolone - Mozzarella- Parmesan - Pecorino
CHARCUTERIE : Speck - Assortiment mix - Prosciutto
Bresaola - Jambon de parme - Mortadelle - Pandetta - Coppa

EURO GOURMET S.B.H.
Vins et Alimentation Import

DE NOMBREUX BONS D'ACHAT A GAGNER

PAR TIRAGE AU SORT TOUT AU LONG DE LA SEMAINE*

C. Commercial la Savane - St-Jean - Tél. : 05 90 27 68 16
Lundi au Jeudi : 8h - 13h & 15h - 20h - Vendredi & Samedi : 8h - 20h
et Dimanche : 9h - 13h & 16h - 19h

* Règlement en magasin